



OR 842

Genève, le 5 avril 2013

CONFIDENTIEL

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : Cab - DG8.1 - DG8.3

CC : MD - SG

Objet : HCDH/Demande de visite d'un consultant sur les mécanismes nationaux de coordination en matière des droits de l'Homme.

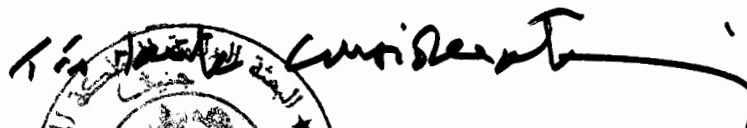

J'ai l'honneur de vous informer que le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) vient de faire parvenir à cette Mission la note, dont ci-joint copie, sollicitant l'accord du Maroc pour le déplacement dans notre pays, du sud africain Colm Allan, un consultant engagé par l'Office pour effectuer une étude sur les mécanismes nationaux et permanents chargés de la préparation des rapports et de la coordination, en particulier concernant la mise en œuvre des obligations internationales, ainsi que des recommandations du mécanisme de l'UPR et des Procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme (CDH).

L'objectif fixé par le HCDH pour cette visite est de permettre à M. Allan de « bénéficier de contacts avec divers interlocuteurs qui lui permettront de recueillir des informations pertinentes pour cette étude ».

A cet égard, le HCDH remercie le Maroc, en particulier la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme, pour sa volonté à partager ses expériences et pratiques dans le contexte de cette étude.

Il convient de préciser que le Maroc avait organisé en marge de la dernière session du CDH, conjointement avec le HCDH, un événement parallèle sur cette thématique. A cette occasion, les responsables du HCDH auraient déjà discuté avec M. le Délégué interministériel aux Droits de l'Homme du l'étude que l'Office envisage de préparer, ainsi que de l'éventualité d'une visite au Maroc de leur consultant afin qu'il puisse bénéficier de l'expérience marocaine dans ce domaine.

Aussi, le HCDH propose-t-il que la visite de M. Allan au Maroc soit effectuée durant la semaine du 22 avril 2013 et sollicite que des rencontres avec les personnes concernées lui soient programmées.


L'Ambassadeur, Représentant Permanent
Omar Hilale




Telogram : UNATIONS, GENEVE
Telex : 41 29 62
Telephone: (41-22) 917 97 62
Fax : (+41 22) 917 90 34
Internet : www.ohchr.org
E-mail: jdevylder@ohchr.org



Address:
Palais des Nations
CH-1211 GENEVE 10

La Division des traités relatifs aux droits de l'homme du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) présente ses compliments à la Mission permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies à Genève et a l'honneur de se référer à l'étude qu'entreprend le Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les mécanismes nationaux et permanents chargés de la préparation des rapports et de la coordination, en particulier concernant la mise en œuvre des obligations qui résultent des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés. La recherche abordera également les autres mécanismes de l'ONU comme l'Examen Périodique Universel et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme souhaite remercier d'avance le Royaume du Maroc, en particulier la Délégation Interministérielle aux droits de l'homme, pour sa volonté de partager ses expériences et pratiques dans le contexte de cette étude. La rédaction de cette étude est entreprise à ce stade par un consultant, Monsieur Colm Allan d'Afrique du Sud, et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme souhaite que Monsieur Allan se rende au Maroc afin de bénéficier de contacts avec divers interlocuteurs qui lui permettront de recueillir des informations pertinentes.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme souhaite vous proposer que la visite de Monsieur Allan ait lieu durant la semaine du 22 avril 2013 et espère que les personnes concernées au sein du Gouvernement pourront le rencontrer.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies à Genève l'assurance de sa haute considération.

RAJ



4 avril 2013